

Arrêté n° 2024-27 PORTANT TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE - ANNEE 2024 CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX POUR L'ACCES AU GRADE DE ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE

Monsieur Dominique GUELON, Maire d'Orcet

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2006-1691 du 22/12/2006, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux;

Vu la délibération n° 2021-035 du 21 septembre 2021 relative à la détermination des « ratios-promouvables » ;

Vu l'arrêté n°2021-98 portant sur les Lignes Directrices de Gestion à compter du 23 décembre 2021;

Considérant que les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau, au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours ;

ARRETE

ARTICLE 1er:

Tableau annuel d'avancement de grade

Agent	Grade actuel	Grade proposé	Ordre de priorité	Examen professionnel ou ancienneté
M. DEBEL Lilian	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	1	Ancienneté

Total promouvables: 2

Nombres d'hommes : 1 Nombre de femmes : 1

Total promus: 1

Nombres d'hommes : 1 Nombre de femmes : 0

ARTICLE 2:

La secrétaire générale et le comptable sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'agent.

Fait à Orcet, le 18 JAN. 2024

